

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 20 mars 2013

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Motion « objets/déchets encombrants »

Le Conseil communal de Pully

entendu la motion « objets/déchets encombrants,

décide

de renvoyer cette motion à la Municipalité pour étude et rapport.

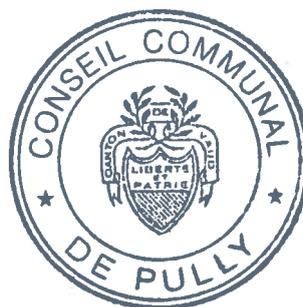
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Muriel THALMANN



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 21 mars 2013